

Conseil municipal du 20 mars 2019

Le conseil réuni ce mercredi a voté ou traité les 12 points suivants :

1. Approbation Compte de Gestion et Compte Administratif 2018

En présence de Monsieur Legros, Receveur de la trésorerie de Ouistreham, Joël Suzanne a présenté les comptes de gestion et administratif de 2018.

Il en ressort un excédent d'environ 168000€ et a un endettement de 363€/habitant ce qui est gage d'une bonne gestion de la commune.

Les comptes ont été adoptés par le conseil.



2. Vote du taux de Taxe Habitation et Taxes Foncières 2019

Les taux n'ont pas été changés, ils restent à 18,42% pour la taxe d'habitation, 40,72% pour la taxe foncière (bâti) et 46,93% pour la taxe foncière (non bâti)

Il est à préciser que cette année 384 logements sur 734 ont bénéficié d'une réduction de la taxe d'habitation (30%) soit un total de 56881€ compensés par une dotation d'état correspondante à la commune.

3. Vote du Budget Primitif 2019

Le vote du budget 2019 présenté dans la continuité de celui de 2018 n'a pas posé de problèmes non plus.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1715379,18€ en équilibre avec les recettes de fonctionnement d'un montant identique.

Les dépenses d'investissement sont estimées à 786306,72€ en équilibre avec les recettes d'investissement d'un montant identique.

4. Subventions aux associations 2019

Les subventions aux associations sont votées à l'identique de celles de l'an passé.

Une aide particulière est accordée au Yoga pour leur permettre de monter une activité pour fêter la 10ème année d'existence.

Monsieur Legros a quitté la séance, son rôle étant terminé.

5. Approbation Indemnité d'éviction auto école de la zone des abattoirs

Pour permettre de clore son activité et compte tenu du projet d'urbanisme de la zone des abattoirs, Mme GALLOT (titulaire du bail pour l'auto école) se verra attribuée d'une indemnité d'éviction de 15000€ de la part de la commune.

6. Création d'un 5ème poste d'adjoint au Maire

Monsieur le maire a proposé la création d'un cinquième poste d'adjoint, cette décision a été adoptée.

7. Election d'un 5ème adjoint au Maire

Au premier tour de scrutin Didier CHARRON a été élu à la majorité. Son poste de conseiller délégué sera transformé en poste de 5ème adjoint.

8. Révision des indemnités de fonction des élus.

Les indemnités des élus ont été fixées en % du taux de l'indice brut terminal :

Maire à 43%,
1er, 2ème, 3ème et 4ème adjoints à 16%,
5ème adjoint et deux conseillers délégués à 6%.

Ces taux remplacent la délibération n°2019-02 du 4/02/2019

9. Groupement de commande Caen La Mer pour les vérifications périodiques des ERP 2020.

Le conseil municipal a décidé de participer marché/accord-cadre relatif aux vérifications périodiques du groupement de commandes proposé par Caen la mer.

10. Groupement de commande Caen La Mer pour la réalisation d'audit énergétique.

Le conseil a décidé de participer au groupement de commande de Caen la mer pour la réalisation d'un audit énergétique du groupe scolaire Hélène Moulin.

11. Adhésion AMF 2019

La cotisation 2019 de 477,33€ sera versée à l'Union Amicale des Maires du Calvados

12. Informations et questions diverses

La plaque réalisée en souvenir de Charles Decaen a été présentée et sera apposée dans la salle du colombier samedi 23 mars en présence de la famille Decaen.

